ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2015-07-10 07:29:42

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1810 - page 3410

971 - Guadeloupe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre.
ASSOCIATION POUR JEUNES ADULTES DEFICIENTS - A.J.A.D.
Objet : accueillir les jeunes adultes à mobilité réduite porteurs d'handicaps (sauf physiques) tels que les jeunes adultes déficients mentaux, intellectuels ainsi que les autistes, les guider vers l'autonomie, permettre leur insertion professionnelles (dans la mesure du possible), mettre en place des ateliers éducatifs, d'éveil à la vie sociale, l'apprentissage scolaire, les activités physiques et sportives, les accompagner dans leur rééducation et leur thérapie, les guider dans la pratique d'activités culturelles et pédagogiques, organiser avec les résidents des sorties diverses nécessaires à leur bon épanouissement, l'association se réserve le droit d'organiser toutes manifestations lui permettant de récolter des fonds nécessaires à son bon fonctionnement à savoir hermesses, vente de repas, gâteaux, fleurs, brocante, collecte de dons, manifestations sportives.
Siège social : 610 Fonds Thézan, 97180 Sainte-Anne.
Date de la déclaration : 11 juin 2015.